



Lettre d'information du 22 août 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...



Festival des Aquarellistes 2022

Un grand merci à l'AML ([Association Municipale de Loisirs](#)) pour l'organisation du 24ème festival des Aquarellistes les 30 et 31 juillet derniers. C'est avec plaisir que [le village s'est animé tout au long du week-end](#) et a accueilli plus de 70 peintres et 1000 aquarelles.

A cette occasion, le prix de la Municipalité a été attribué à Jo Mermet-Jaeck pour son tableau "L'eau". Le critère d'attribution de ce prix est l'originalité. [Voir les photos dans le diaporama du Progrès.](#)

Agenda bagnolais

- Journées européennes du Patrimoine : [événement à Bagnols le dimanche 18 septembre](#)
- Conseil municipal : **jeudi 22 septembre 2022 à 20h00**
- Réunion publique thématique organisée par le conseil municipal : **vendredi 30 septembre 19h**
-

Informations - Fauchage

Le fauchage des bas-côtés est reporté à septembre.

Crise sécheresse

La France connaît une période de sécheresse prolongée qui touche tout le territoire. Les derniers épisodes orageux n'ont pas changé la situation.

[Le préfet appelle tous les citoyens à être vigilants quant à l'utilisation des ressources en eau.](#) Des mesures de restriction ont été prises, notamment, pour les particuliers, :

- Interdiction de prélever dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement
- Interdiction d'arroser ses espaces verts (pelouse, massifs fleuris...)
- Interdiction d'arroser son potager entre 9h et 20h
- Interdiction de laver son véhicule, y compris dans les stations de lavage
- Interdiction de remplir et de remettre à niveau sa piscine

[Une carte interactive permet d'identifier les mesures de restriction](#) auxquelles vous êtes soumis en fonction des usages (domestique, agriculture, industriel, collectivités).

Des contraventions de 5ème classe sont applicables en cas d'infraction, jusqu'à 1500 euros pour un particulier et 7500 euros pour une personne morale.

Chèque loisirs bagnolais

[Le conseil municipal reconduit pour 2022-2023 le dispositif des chèques loisirs bagnolais.](#) Il s'agit de favoriser la pratique locale d'activités culturelles et sportives pour les jeunes Bagnolaises et Bagnolais.

Voici les conditions d'attribution du chèque loisirs bagnolais 2022-2023 :

- être né·e en 2004 ou années suivantes, c'est-à-dire être âgé·e de 18 ans maximum ;
- être domicilié·e sur la commune de Bagnols ;
- pratiquer une activité sportive ou culturelle pour la saison 2022-2023 dans une association de la communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées.

Le nombre de chèque loisirs bagnolais est limité à un par personne. Le montant de ce chèque ne pourra excéder 50% du prix de la cotisation avec un maximum de 18€.

Le chèque loisirs bagnolais est à demander par e-mail : secretariat@bagnols.net en indiquant nom, prénom, date de naissance, adresse du jeune, courriel de correspondance et l'association destinataire (nom, adresse, activité). Si tout est conforme, la mairie enverra ensuite par e-mail le chèque loisirs bagnolais à l'adhérent.

Changement au secrétariat de mairie

Après 2 années bien occupées aux côtés des élus et des administrés, Sarah RENAUD quitte la mairie de Bagnols le 31 août pour donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Le conseil municipal la remercie sincèrement pour son aide, son professionnalisme et son engagement et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Jessica CANGELOSI rejoint la mairie de Bagnols dès le 1er septembre pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie. Bienvenue !

Recrutement service civique

Suite au recrutement effectué cet été, Nathalie PERRELLE est embauchée en tant que Volontaire service civique. Sous la tutelle de Nadège ARRICOT, responsable périscolaire, elle va effectuer une mission de 8 mois sur le thème Education pour tous, en lien avec l'équipe pédagogique et les services périscolaires.

Rappel - Commande groupée de fioul

Si vous êtes intéressés par une commande groupée de fioul avec la commune, merci de contacter Laurent Gay : laurent.gay@bagnols.net

Travaux au Pont de Dorieux

La deuxième phase de travaux a débuté le 18 août avec des travaux de chaussée et les déplacements des réseaux existants. Du jeudi 18 au vendredi 26 août, les RD 596 et RD 70 sont totalement fermées à la circulation. Plus d'infos sur [la page dédiée sur le site du Département du Rhône](#).

Cars du Rhône

Plan du réseau, tarifs, abonnement : toutes les infos sont disponibles dans [le guide 2022-2023 des cars du Rhône](#).

Pour connaître les lignes scolaires ("ligne fréquence") et régulières desservant la commune de Bagnols, [une recherche par commune](#) est proposée sur le site des cars du Rhône.

MARPA de Ternand - Portes ouvertes

La MARPA Les 3 Ruisseaux, située à Ternand, organise une matinée portes ouvertes les samedis 27 août et 10 septembre de 9 heures à 12 heures. Informations au 06 08 24 14 78.

Une MARPA, c'est une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie qui s'adresse aux personnes âgées autonomes. A Ternand, la résidence de 23 logements en location aidée va permettre à des personnes seules de pouvoir continuer à bénéficier d'un logement individuel, tout en partageant des moments de convivialité avec les autres résidents. C'est un projet porté par 10 communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Découverte de l'utilisation ingénieuse de l'eau



Dimanche 28 août de 14h à 16h30, Agir à Val d'Oingt, Paysages et patrimoines d'Oingt, Déambule et [Mémoire et patrimoine de Bagnols](#) vous invitent à [une balade commentée au fil du Nizy](#).

Au menu : lavoir, moulin à noix et à céréales, bief, cressonnière, ponts, géologie... balade commentée par un guide du Géoparc et des associations partenaires, pour la restauration du patrimoine (murets), découverte de la flore liée à l'eau.

Où ? Impasse du moulin, Bois-d'oingt, 69620 Val-d'Oingt à 10 minutes seulement à pied depuis la salle des fêtes du Bois d'Oingt ou depuis le parking du bourg de Légny (peu de places de parking sur place). Pédibus départ 13h45 parking salle des fêtes du Bois d'Oingt

Forum des associations de Val d'Oingt - samedi 3 septembre 2022

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**
DE VAL D'OINGT

Organisé par le Comité Inter Sociétés du
Bois d'Oingt (CISBO)

Samedi 3 septembre 2022
9h - 13h

Salle des Fêtes du Bois d'Oingt

Mairie présente pour
les chèques loisirs
valdoniens

Initiations aux
activités sportives

<https://www.cisbo.fr>
contact.cisbo@gmail.com